

Maîtriser les fondamentaux du droit social

NOUVEAUTÉ

SUR-MESURE

INTER ENTREPRISE

Objectif de formation

A l'issue de la formation les participants maîtriseront les fondamentaux pour comprendre et appliquer les principes généraux du droit social. Pour ce faire les participants maîtriseront notamment les spécificités des contrats de travail ainsi que les acteurs et instances à connaître pour agir conformément aux textes en vigueur.

Programme

Droit social : cerner les contours de cette thématique

Définition et importance du droit social : Comprendre l'objectif du droit social, son rôle dans la régulation des relations de travail et la protection des travailleurs.

Sources du droit social : Étudier les sources du droit social : le Code du travail, les conventions collectives, la jurisprudence, et les accords d'entreprise.

Le Contrat de travail : maîtriser les différentes étapes

Définition et caractéristiques : Qu'est-ce qu'un contrat de travail ? Différentes formes de contrats (CDI, CDD, intérim).

Conclusion du contrat : Processus de recrutement, rédaction du contrat, période d'essai.

Exécution du contrat : Droits et obligations de l'employeur et du salarié, modification du contrat de travail. Rupture du contrat de travail : Démission, licenciement, rupture conventionnelle, préavis et indemnités de rupture.

Les relations collectives de travail : cerner les acteurs et les process

Les syndicats et la représentation du personnel : Rôle des syndicats, du comité social et économique (CSE), délégués syndicaux.

Les négociations collectives : Processus de négociation collective, conventions et accords collectifs. Les conflits collectifs : Droit de grève, lock-out, médiation, conciliation et arbitrage.

La protection sociale : discerner les différentes instances

Sécurité sociale : Organisation et fonctionnement de la sécurité sociale, les différentes branches (maladie, vieillesse, famille, accidents du travail).

Assurance chômage: Droits et obligations, calcul des allocations.

Retraite : Systèmes de retraite en France, calcul des pensions, réforme des retraites.

Santé et sécurité au travail : maîtriser les principes

Obligations de l'employeur: Règlement intérieur, évaluation des risques professionnels, mise en place de mesures de prévention.

Droits des salariés : Droit de retrait, signalement des dangers, indemnisation des accidents du travail. Comité social et économique (CSE): Rôle en matière de santé, sécurité et conditions de travail.

Les instances judiciaires du travail : cerner les différentes instances

Conseil de prud'hommes : Organisation et compétence, procédure prud'homale, rôle des conseillers. Autres juridictions: Tribunal des affaires de sécurité sociale, Cour de cassation (chambre sociale).

Infos pratiques

😭 Type de formation

Formation continue

Public cible

Salariés en RH, dirigeants ou responsables en PME et plus généralement toute personne en entreprise amenée à se référer au droit social

Durée

2 Jours dont 14 Heures en centre

Tarif(s) net de taxe

880 € par stagiaire

Adresse

Brest - CIEL BRETAGNE Rue du Gué Fleuri, B.P 35,

29480 Le Relecq Kerhuon

https://www.cci-formationbretagne.fr/finistere

Les conditions d'admission

Prérequis

Avoir une expérience du monde de l'entreprise ou des organisations.

→ Niveau d'entrée : Sans niveau spécifique

Le parcours de formation

Objectifs pédagogiques

• Droit social : cerner les contours de cette thématique • Le contrat de travail : maîtriser les différentes étapes • Les relations collectives de travail : cerner les acteurs et les process • La protection sociale : discerner les différentes instances • Santé et sécurité au travail : maîtriser les principes • Les instances judiciaires du travail : cerner les différentes instances

PRÉSENTIEL

Modalités d'évaluations

Dans le cadre de notre process qualité : évaluation systématique des éléments acquis en fin de formation

Modalités pédagogiques

Méthode active : dans le prolongement des apports théoriques proposés par l'intervenant, les participants seront amenés, via des travaux de sous-groupes ou des réflexions sur des cas concrets, à réaliser une approche réflexive de leur pratique. Quelques types de réflexions et travaux susceptibles d'être proposés aux participants : • Modification des conditions de travail : Différence entre modification du contrat et modification des conditions de travail. • Procédure de modification : Accord du salarié, motifs économiques, sanction en cas de refus. • Changement d'employeur : Conséquences pour le contrat de travail en cas de cession d'entreprise, transfert de contrat.

Les sessions

Le Relecq Kerhuon

- 16-17 mars 2026
- 24-25 septembre 2026

Extrait de la description de la formation. Consultez l'intégralité des informations relatives à cette formation sur notre site internet www.cci-formation-bretagne.fr

Contacts



DONARD Fabienne

fabienne.donard@formation.finistere.cci.fr

CIEL BRETAGNE Brest - N° SIRET 13002293200060 - N° d'activité 53290897729



